

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 9

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 9

date de la convocation :

7 février 2025

SEANCE DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février 2025 à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2025/02 N°2

Objet de la Délibération :
Remplacement délégué CAO

Présents : Mme N.COYARD, MM. D.MOUSSA, S.OBARA, B.LE FRANCOIS, J.PARROT, P.PICHAVANT, B.GILSON, P.DEHAND, B.GOEURIOT,

Excusés : M. J-P.COLIN

Suppléants présents :

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Considérant la nécessité de désigner un nouveau membre titulaire à la commission d'appel d'offre, suite à sa démission de Mme Hélène OLIVIER,

Entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

DESIGNE Mme Nathalie COYARD comme membre suppléante de la CAO,

La commission d'appel d'offre se compose désormais comme suit :

- **Membres titulaires** : MM Jean-Paul COLIN, Bernard GOEURIOT, Pascal PICHAVANT, Jean-Luc DURET, Bertrand LE FRANCOIS
- **Membres suppléants** :
 - 1) M. Sylvain OBARA
 - 2) M. Philippe HENRY
 - 3) M. Bernard GILSON
 - 4) Mme Nathalie COYARD
 - 5) M. Philippe DEHAND

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,

Le Président,

Dominique MOUSSA



REÇU EN PREFECTURE

Le 27/02/2025